

AREVA Mines

—

Concession du Lodévois CSS du 13 juin 2016

Actions de l'inspection
(installations classées / Police des
Mines)



AREVA Mines

—

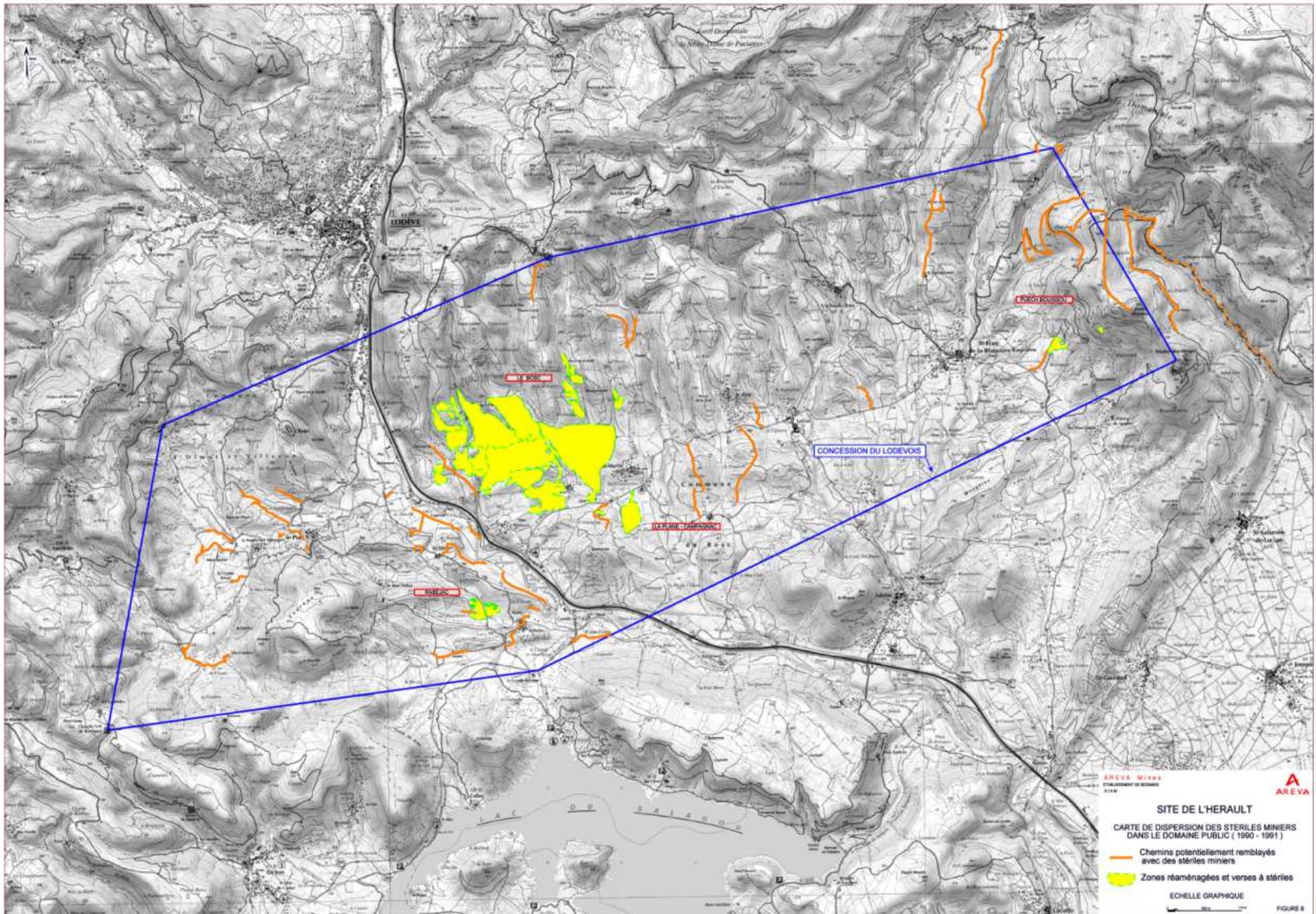
Concession du Lodévois CSS du 13 juin 2016

Actions de l'inspection

Situation administrative

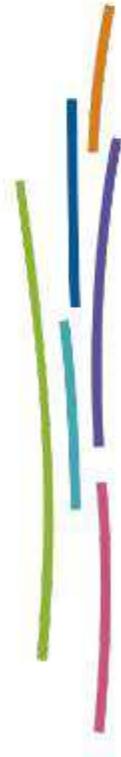
Contrôles sur site





AREVA Mines – Actions de l'inspection

- **Situation administrative / installations classées (ICPE) :**
 - 1 seule zone sur les 4 secteurs, relevant de la responsabilité d'AREVA, est soumise aujourd'hui à la législation sur les ICPE : **Site du Bosc**
 - encadré par arrêté préfectoral du 16 février 2004 complété le 31 mars 2014 (stockage de terres issues du PRAE)
 - 2015 : Pas d'évolution
 - **A venir** : Servitudes d'Utilité Publique pour le périmètre clôturé du Bosc propriété d'AREVA.



AREVA Mines – Actions de l'inspection

- **Situation administrative / Police des Mines :**
 - **Concession minière :** Échéance en 2018
 - **4 zones :** Le Bosc, Rabejac, La Plane-Campagnac, Puech-Bouissou
 - Déclaration d'arrêt pour les 4 sites (entre 1995 et 2001/2002)
 - **1^{er} donner acte AP1 (*donner acte de la déclaration d'arrêt des travaux miniers*) :** arrêtés préfectoraux délivrés pour les 4 sites (entre 2000 et 2004)
 - **2^e donner acte AP2 (*donner acte de l'exécution des travaux déclarés dans le dossier d'arrêt et de ceux complémentaires éventuellement prescrits par l'AP1*) :** arrêtés préfectoraux délivrés en 2000 pour 3 des 4 zones : Rabejac, La Plane-Campagnac, Puech-Bouissou



AREVA Mines – Actions de l'inspection

- **Situation administrative / Police des Mines :**
 - **2^e donner acte pour le Bosc :**
 - ✗ En 2013 : 2^e donner acte partiel, pour certains terrains de la zone du Bosc
 - ✗ En cours d'instruction pour les autres terrains de la zone du Bosc : visite de l'inspection le 10 mai 2016
 - ➔ Mettra fin à l'application de la police des mines, sauf si risques importants susceptibles de mettre en cause la sécurité des biens ou des personnes apparaissent après délivrance du 2^e donner acte (police résiduelle des mines)



AREVA Mines – Actions de l'inspection

- **Contrôles sur site :**
 - Fréquence des contrôles : annuelle
 - Contrôles principalement de la zone du Bosc, mais autres secteurs concernés
 - Contrôles réalisés, pour certains d'entre eux, conjointement avec d'autres instances : En 2014, Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN), Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN)
- **Thèmes :** impact du site sur l'environnement (notamment travaux réalisés suite intempéries de septembre 2015, autosurveillance), stockage des terres issues du PRAE
- **Suites administratives :** Pas de suites autres que des demandes de communication de documents (éléments justificatifs,...)

